

## À Paris, une école désaffectée débordée par l'accueil de jeunes migrants

Une école désaffectée rue Erlanger, à Paris, est occupée par plus de 650 jeunes migrants, chaque jour plus nombreux.

Les associations alertent sur une situation de plus en plus tendue. Le 30 juin, le tribunal doit se prononcer sur leur éventuelle expulsion.

Ce soir-là, ils sont une petite dizaine à patienter devant le portail, au 58 rue Erlanger, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il y a Sékou, Mamadou et Soliman. Tous les trois dorment dans cette école désaffectée, aux côtés de 650 autres jeunes en exil. La plupart viennent du Mali, de Guinée et de Côte d'Ivoire. À leur arrivée, ils ont été reconnus majeurs par le service d'évaluation pour mineurs non accompagnés, géré par l'association France Terre d'asile.

Tous ont déposé un recours devant le juge pour enfants afin de faire appel de la décision. S'ils sont finalement reconnus mineurs, ils pourront être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Sinon, ils seront expulsables si leur demande de titre de séjour n'aboutit pas. En attendant, ils sont à la rue. Depuis le 4 avril, quatre associations, Tara, Les Midis du MIE, la Timmy et Utopia 56, les



ont regroupés ici. « C'est pour les rendre visibles », justifie Yann Manzi, président d'Utopia 56. L'opération coup de poing, censée durer cinq jours, s'enlise et les associations se retrouvent coincées dans cette situation explosive. « La préfecture considère que la municipalité est responsable car elle est propriétaire de l'école. De son côté, la mairie affirme que c'est à l'État de prendre en charge ces jeunes. Ils se renvoient la balle et en attendant, il ne se passe rien », se désespère Agathe Nadimi.

À 18 heures pile, les portes s'ouvrent. Six toilettes de chantier, trois pissotières et un robinet sont installés à l'entrée. Sékou, arrivé il y a trois semaines, se brosse les dents au-dessus d'une bouche d'égout. Il improvise une visite des lieux. « Je suis allé charger mon téléphone à l'arrêt de bus », se seule

occupation de sa journée. Chaque jour, ils sont une vingtaine de nouveaux à franchir le pas de l'école. « Ça devient intenable », souffle Agathe Nadimi, présidente des Midis du MIE. La municipalité a saisi le tribunal pour demander leur expulsion et obliger ainsi la préfecture à les mettre à l'abri. La décision est prévue le 30 juin. « L'État travaille à une opération de mise à l'abri dans les jours qui suivent la décision du tribunal », affirme Ian Brossat, adjoint à la mairie de Paris chargé du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés.

Tous sont suspendus à la décision du juge pour enfants. La durée d'attente est longue, huit mois en moyenne, quinze au maxi-

**« On n'a plus les forces vives pour les encadrer. J'ai peur, je vis avec l'annonce d'un drame possible. »**

mum. En attendant, il n'existe aucune structure spécifique pour prendre en charge ces jeunes. « Ils stagnent dans les rues de Paris », souligne Agathe Nadimi.

Il s'appelle Boubacar, il parle tout doucement. Ses yeux sombres sont bordés de longs cils. En Guinée, il jouait tous les jours au foot. Ici, il passe le plus clair de son

temps sur un banc, loin des autres. Il ne veut pas abîmer ses baskets précieusement acquises en Espagne. « Je ne dors pas, il y a tout le temps du bruit et des bagarres. » Boubacar esquisse un sourire quand il évoque son projet d'avenir. « Je veux étudier le français. » Il dort sur des cartons, sans eau ni électricité. « Les jeunes sont en train de craquer. Il y a des histoires de vols et d'addiction », décrit Yann Manzi. Les associations ont même engagé sept agents de sécurité. « On n'a plus les forces vives pour les encadrer. J'ai peur, je vis avec l'annonce d'un drame possible », murmure Agathe Nadimi.

Depuis plusieurs semaines, l'école est la cible de l'extrême droite. Les collectifs identitaires Némésis et Natifs ont organisé plusieurs rassemblements devant l'établissement, brandissant des pancartes « *Clandestins dans l'avion* ». Des militants de Reconquête! sont aussi venus manifester. Il y a trois ans, la Ville de Paris a ouvert une structure d'accueil pour ces jeunes en recours de minorité, avec l'aide de l'État. « Il n'y a que cinquante places, c'est bien en deçà des besoins réels », se désole Ian Brossat. En 2022, plus de 7 700 jeunes se sont présentés comme mineurs devant l'aide sociale à l'enfance.

**Salomé Chergui**

## Une proposition de loi vise à garantir des vacances pour tout le monde

Des députés de la Nupes devaient présenter, lundi 19 juin, une proposition de loi pour une politique publique des vacances.

Parmi les mesures proposées, la réduction du prix des transports, l'universalisation du chèque-vacances ou la gratuité du Bafa.

Alors que des millions de Français se préparent à partir en congés cet été, des députés de la Nupes devaient présenter, lundi 19 juin, une proposition de loi pour réduire les inégalités face aux vacances. Été comme hiver, près de quatre Français sur dix ne partent jamais. Des chiffres qui ont assez peu évolué depuis les années 2000, selon l'Observatoire des inégalités.

Cette année encore, « 40 % des Français » dont « 3 millions d'en-

fants » « ne partiront pas, contre 37 % l'an dernier », relèvent les députés de la Nupes dans une tribune publiée sur le site du *Journal du dimanche*, samedi 17 juin.

Le fait de partir ou non en vacances est très souvent lié au niveau de vie. En 2021, seules 37 % des personnes aux revenus inférieurs à 1 285 € mensuels ont quitté leur domicile, contre 72 % de celles qui gagnaient 2 755 €, pointe l'Observatoire des inégalités.

**« Été comme hiver, près de quatre Français sur dix ne partent jamais. Des chiffres qui ont assez peu évolué depuis les années 2000, selon l'Observatoire des inégalités. »**

Pourtant, les aides financières aux vacances existent. À commencer par celles octroyées par l'employeur ou le comité d'entreprise,

appelé aujourd'hui comité social et économique (CSE). Obligatoire dans les entreprises de 50 salariés ou plus, cet organisme permet aux salariés de profiter de certains avantages pour organiser leurs vacances, grâce à des aides financières, des chèques-vacances et des colonies pour les enfants.

Les personnes à faibles revenus peuvent également bénéficier des aides financières versées par les collectivités territoriales et les institutions à vocation sociale, comme les Caisses d'allocations familiales, les associations caritatives ou les mutuelles.

Ces aides ne seraient toutefois pas suffisantes, selon l'Observatoire des inégalités. Même si elles sont nombreuses, « elles ne réduisent que faiblement les inégalités entre catégories sociales », écrit l'association. « En cause : les différences de statut dans l'emploi, la taille de l'entreprise pour les salariés, mais aussi le réseau

social, le niveau de vie ou le diplôme. » Les aides des entreprises bénéficieraient surtout aux salariés des grands groupes et de la fonction publique et les soutiens aux plus pauvres ne seraient pas assez importants. « En outre, rappelle l'Observatoire, les plus aisés bénéficient plus souvent, du fait d'amis ou de leur famille, d'un hébergement gratuit. »

Pour que « le droit au départ en vacances devienne effectif », les députés Benjamin Lucas, Soumya Bourouaha, Arthur Delaporte, Marie-Charlotte Garin, Frédéric Maillot et François Ruffin appellent « à une politique publique des vacances » avec une réduction du prix des transports, l'universalité du chèque-vacances, un passe « colo verte » pour les enfants et la gratuité du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (Bafa).

**Paula Pinto Gomes**

### essentiel

#### Séisme — Entre 150 et 200 millions d'euros de dégâts

Le séisme qui a frappé l'ouest de la France vendredi 16 juin a endommagé plus de 5 000 bâtiments pour un coût total estimé entre 150 et 200 millions d'euros, a affirmé lundi le cabinet d'expertise en assurance Saretec. Autour de 100 bâtiments sont « fortement endommagés » avec des « effondrements partiels des structures porteuses » et 300 présentent des dommages partiels aux structures porteuses « sans pour autant provoquer d'effondrement ».

#### Justice — Ultradroite, un premier procès aux assises

Quatre hommes de la mouvance néonazie âgés de 22 à 27 ans sont jugés par la cour d'assises des mineurs de Paris depuis lundi 19 juin - l'un d'entre eux était mineur au moment des faits - pour « association de malfaiteurs terroriste ». Cette audience criminelle constitue une première pour l'ultradroite, les précédents dossiers ayant été jugés en correctionnelle. Outre les discussions en ligne, l'enquête a mis en évidence des achats d'armes, dont trois fusils semi-automatiques, des recherches d'informations sur des cibles potentielles comme des mosquées parisiennes ou le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) et une rencontre pour s'entraîner au tir dans la région de Tours, à l'été 2018.

#### « Je rêve d'un pays où l'on se parle à nouveau »

**Cet extrait d'un discours de Michel Rocard**, en juin 1988 devant l'Assemblée, où il ne disposait que d'une majorité relative, a été lu lundi 19 juin dans l'hémicycle. Une plaque en hommage à l'ancien Premier ministre socialiste y a été dévoilée à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire de la formation de son gouvernement lors du second septennat de François Mitterrand.

#### sur la-croix.com

**Soulèvements de la terre : une dissolution compliquée pour le ministre de l'intérieur**